



CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira à la Mairie le **mardi 4 janvier 2022**

La séance se déroulera dans le respect des règles sanitaires et des restrictions liées au coronavirus.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Ordre du jour :

- Approbation compte rendu dernier conseil
- Bâche incendie Aux Châtelets (Délibération.)
- Questions diverses

Oradour d'Aigre, le 30/12/2021

Le Maire,

Didier LAVERGNE

